

Accès des personnes en situation de Handicap

Parce qu'une des valeurs que nous prônons est l'inclusion, nous souhaitons permettre l'accès à nos formations présentielles et à distance aux personnes en situation de handicap.

Dès l'inscription, nous vous invitons à nous signaler la nature du handicap ainsi que les besoins particuliers afin que nous puissions envisager une solution adaptée aux besoins et accueillir le participant à la formation dans des conditions optimales.

Notre référent handicap prendra en charge la demande pour :

- Identifier les aptitudes et contraintes liées au handicap du participant en fonction des spécificités de la formation (rythme, durée, Méthodes et supports pédagogiques, lieux de la formation et outils liés à la formation)
- Définir les aménagements utiles à la compensation du handicap du participant durant sa formation
- Animer et coordonner l'ensemble des acteurs de la formation (la personne en situation de handicap, le référent de la formation et le référent handicap) pour s'adapter aux mieux aux spécificités liées au handicap du participant.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à votre besoin nous réorienterons votre demande vers un organisme d'accompagnement adapté.

Pour toute étude de faisabilité, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante contact@charlesbrillet.com.